



Violences physique et verbales par mon chef

Par **dada59**, le **08/10/2008** à **15:31**

j'ai subit des violences physiques et verbales par mon chef de service j'ai déposé une plainte au pénal quelle est la marche a suivre pour etre sur qu'il sera sanctionné et qu'il ne puisse pas se venger je suis en dépression et en arret de travail depuis ce jour je suis fonctionnaire territorial